MONUMENT AUX VICTIMES DE LA GUERRE – STAINS

FICHE D'IDENTITE DU MONUMENT

Localisation : Square Rouget de l'Isle - Stains

Date d'inauguration : 7 décembre 1924

Marbrier : Berthy

Dimensions :
Base : 4 m
Hauteur : 7,5 m

Matériaux : pierre

Inscriptions : « 1914-1918, 1939-1945. La ville de Stains à ses enfants morts pour la France »

En France, chaque commune a son monument. L'idée d'ériger un monument aux morts existait avant la guerre de 1914-1918, mais c'est suite à cette tragédie humaine que l'on voit fleurir des monuments rendant hommage aux victimes de la guerre. En effet, avec un Français sur cinq mobilisé et presque toutes les familles endeuillées, construire un monument rend compte du traumatisme vécu lors de la Grande Guerre.
Dès le 3 janvier 1915, la municipalité de Stains décide d'élever après la fin de la guerre, dans le cimetière, un monument portant en lettres d'or le nom des enfants de la commune de Stains morts pour la patrie. Le conseil municipal propose également d'apposer dans la salle du conseil municipal une table de marbre ou seront inscrits les noms des morts.

C'est le 7 juin 1920 que le conseil municipal approuve le projet de monument aux morts de M. Berthy, marbrier, lequel prévoit la réalisation d'un monument aux morts qui sera érigé sur la place publique, d'une crypte surmontée d'un autre monument au cimetière et de quatre plaques de marbre pour la mairie.
Alors que le devis, s'élève à 74.325 francs, la dépense est réduite à 40.000 francs financée par des souscriptions privées et par les plus-values des recettes d'octroi.
Au lendemain de la guerre, le budget de la commune est plus que réduit, la municipalité doit prendre en charge de nombreuses dépenses notamment d'aide sociale. Ceci explique, le projet « minimaliste » retenu par la municipalité : le monument est l'œuvre d'un marbrier et non d'un sculpteur comme c'est le cas dans d'autres communes.

Selon les critères définis par Antoine Prost dans *Les lieux de mémoire*, le monument de Stains est un monument civique, laïc et républicain. Il est installé à proximité de la mairie en bas de la Belle Allée, dénommée place de Verdun depuis le 3 février 1917, il est de forme simple et dépouillée, il porte la mention « La Ville de Stains à ses enfants morts pour la France ».
Le monument aux morts est constitué d'un obélisque posé sur un socle de forme carrée avec dans les angles quatre colonnes cannelées. La mention et le blason de la commune sont gravés dans la pierre. Le blason est reporté sur la face arrière du socle. Une frise est sculptée sur les quatre faces du socle. Un blason tricolore sur lequel est apposée une couronne de lauriers en métal est accroché sur l'une des faces. Les dates « 1939-1945 » ont été rajoutées après la Seconde Guerre mondiale ou lors du déplacement du monument.
En décembre 1959, afin de permettre la réalisation de l'avenue Marcel-Cachin, le monument est démonté et déplacé. Il est inauguré le 23 septembre 1960.